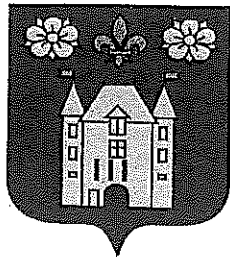


Commune
de
CHILLEURS-AUX-BOIS



Madame, Monsieur,

Suite à l'enquête réalisée auprès des familles, aux réunions du Comité de pilotage et des Conseils d'écoles maternelle et élémentaire, je vous prie de trouver la nouvelle organisation pour la rentrée 2018-2019.

MATERNELLE – 4 JOURS : lundi / mardi / jeudi / vendredi		
Durée enseignement	Horaires	Activités
3 h 25	8 h 30 - 11 h 55	Enseignement
2 h 35	13 h 25 - 16 h 00	Enseignement
6 heures		

ELEMENTAIRE – 4 JOURS : lundi / mardi / jeudi / vendredi		
Durée enseignement	Horaires	Activités
3 h 30	8 h 40 - 12 h 10	Enseignement
2 h 30	13 h 40 - 16 h 10	Enseignement
6 heures		

Les règlements périscolaires et les fiches d'inscriptions vous seront transmis par mail début juin.

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous désirez des renseignements complémentaires.

Cordialement.

Le Maire, Gérard LEGRAND